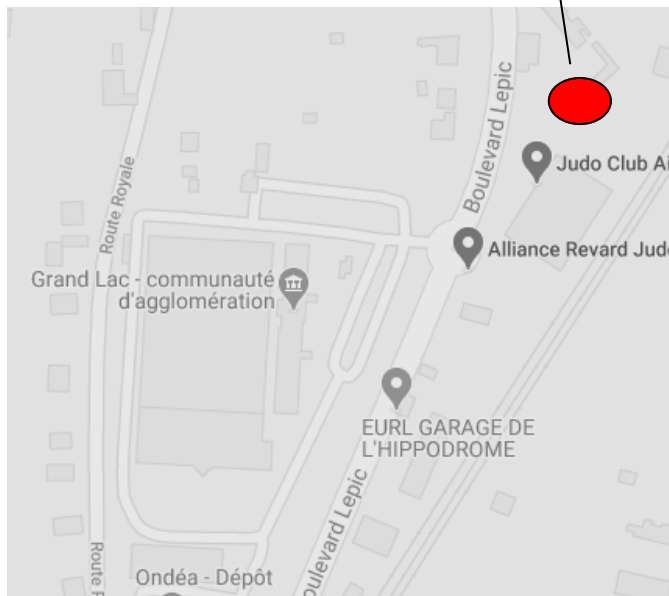


PLAN D'ACCES

L'hôpital de jour se situe à proximité du judo club aixois.

Accès en bus : N°1, 10, 13, 21, arrêt boulevard de Russie, le CMP se situe à 650m de l'arrêt.



Communes desservies par la structure

Canton de AIX-LES-BAINS SUD :

AIX LES BAINS, DRUMETTAZ CLARAFOND, ENTRELACS, MERY, MOUXY, TRESSERVE, VIVIERS DU LAC, VOGLANS

Canton de AIX-LES-BAINS - NORD - GRESY :

AIX LES BAINS, BRISON SAINT INNOCENT, GRESY SUR AIX, MONTCEL, PUGNY CHATENOD, St OFFENGE, TREVIGNIN

Canton de RUFFIEUX :

CHANAZ, CHINDRIEUX, CONJUX, MOTZ, RUFFIEUX, St PIERRE DE CURTILLE, SERRIERES EN CHAUTAGNE, VIONS

Canton de LE CHATELARD :

AILLON LE JEUNE, AILLON LE VIEUX, ARITH, BELLECOMBE EN BAUGES, LE CHATELARD, LA COMPOTE, DOUCY EN BAUGES, ECOLE, JARSY, LESCHERAINES, LA MOTTE EN BAUGES, LE NOYER, St FRANCOIS DE SALES, Ste REINE

Le CMP/CATTP dépend du
Service AIX-LES-BAINS du CHS DE LA SAVOIE
Responsable de Service :
Dr Maryse CHOPARD LALLIER
Cadre Supérieure de Santé : Mme Veronique NEMITZ



CHS DE LA SAVOIE
BP 41 126
73011 CHAMBERY CEDEX
04-79-60-30-30
www.chs-savoie.fr



CHS DE LA SAVOIE

Hôpital de Jour



1425 boulevard Lepic
73 100 AIX-LES-BAINS

☎ 04 79 60 52 21

📄 04 79 35 23 40

Structure ouverte du lundi au vendredi
de 9h00 à 16h30

Missions et orientation

L'hôpital de jour fonctionne en étroite coordination avec le Centre Médico- psychologique d'Aix les Bains (1425 boulevard Lepic) et les unités d'hospitalisation du Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie.

C'est un lieu de soins spécifiques accueillant des personnes durant la journée, du lundi au vendredi.

Cette structure permet de prodiguer des soins tout en permettant aux patients de rester à proximité de leur cadre de vie et de leur entourage.

Sa capacité d'accueil est de 15 places.

Les modalités de séjour sont variables en fonction des indications thérapeutiques :

- ⇒ à la journée à temps complet du lundi au vendredi
- ⇒ à temps partiel (un ou plusieurs jours par semaine)
- ⇒ ou dans le cadre d'un accueil thérapeutique à temps partiel: soins externes, groupes thérapeutiques spécifiques, « ateliers croisés », en coordination avec le C.M.P.

Personnel intervenant

**Médecin psychiatre
réfèrent de la structure:**

Dr Jean-Marc JULEROT

Cadre de Santé :

Mme Bernadette DANET

Psychologue :

Mme Jennifer BURDET

Assistant social :

Mme Mariette MACHURAT

Equipe infirmière

Secrétaire médicale :

Mme Charlotte RIGODON